

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 6–10 juin 2011**

## **QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**

**Point 13 de l'ordre du  
jour**

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2011/13-E/Rev.1**  
12 mai 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT DU PAM SUR LA SÉCURITÉ**

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

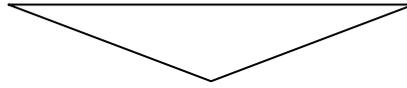
Directeur, ODF* et Coordonnateur du PAM pour les questions de sécurité:	M. M. Lorentzen	tél.: 066513-2343
---	-----------------	-------------------

Analyste (sécurité), ODF:	Mme N. Goltsova	tél.: 066513-3229
---------------------------	-----------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la sécurité sur le terrain

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport du PAM sur la sécurité" (WFP/EB.A/2011/13-E/Rev.1).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

1. En 2010, pour la première fois en cinq ans, nous n'avons eu à déplorer aucune perte parmi le personnel du PAM en raison d'actes de violence tandis que nous œuvrions contre la faim. Cette bonne nouvelle est particulièrement bienvenue après une année 2009 terriblement douloureuse au cours de laquelle neuf membres du personnel ont perdu la vie et où le PAM a été expressément visé par un attentat-suicide perpétré à Islamabad.
2. Ce bilan positif conjugué au recul du nombre d'agents blessés suite à des actes de violence, qui est passé de 15 en 2009 à 6 en 2010, nous encourage tous à poursuivre la mise en œuvre de mesures efficaces de gestion des risques liés à la sécurité dans des situations complexes, notamment en veillant à l'application rigoureuse des Normes minimales de sécurité opérationnelle, en installant des dispositifs de repérage par satellite et en améliorant notre éducation et notre formation à la sécurité.
3. Il ne faudrait toutefois pas interpréter l'absence de pertes en vies humaines comme le signe d'une baisse du niveau des menaces sécuritaires auxquelles le personnel du PAM doit faire face. En effet, pour 2010, il a été signalé au total 785 atteintes notables à la sécurité du personnel ou des biens du PAM, ce qui représente une augmentation de 27 pour cent par rapport à l'année précédente et le chiffre le plus élevé depuis 2005, date à laquelle le PAM a commencé à enregistrer les incidents notifiés.
4. Le présent rapport analyse les atteintes à la sécurité touchant le personnel et les opérations du PAM ainsi que ceux touchant ses sous-traitants et partenaires. Malheureusement, six employés d'entreprises travaillant pour le PAM ont été tués et 22 ont été blessés alors qu'ils apportaient une aide humanitaire vitale l'année dernière.
5. Le rapport donne également un aperçu des activités de sécurité menées par le PAM sur le terrain et des améliorations apportées en vertu des principes "pas de programme sans sécurité" et "pas de sécurité sans ressources".
6. Ainsi, fin 2010, 92 pour cent des bureaux du PAM dans le monde appliquaient les Normes minimales de sécurité opérationnelle et 950 unités de repérage par satellite permettant un suivi en temps réel utilisées avec un dispositif d'alarme silencieux avaient été installées dans 12 pays. Au Soudan, cinq véhicules ont pu être récupérés grâce à ce système.
7. Mais nous pouvons faire plus et nous continuerons à faire plus pour nous acquitter de la responsabilité qui nous incombe de protéger le personnel engagé en première ligne dans la lutte contre la faim partout dans le monde.



Josette Sheeran  
Directrice exécutive

## GÉNÉRALITÉS

8. En 2010, l'insécurité a continué d'affecter le personnel et les opérations du PAM dans maints endroits où sévissent l'extrémisme, les conflits armés, les troubles civils et le crime. Dans la conduite d'activités humanitaires d'importance critique, souvent dans des environnements dangereux, les agents du PAM et d'autres organismes des Nations Unies se trouvent exposés à des risques élevés. Dans son rapport intitulé "Sûreté et sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé" (A/65/344) soumis à l'Assemblée générale lors de sa soixante-cinquième session, le Secrétaire général s'est dit gravement préoccupé par la tendance persistante à prendre délibérément pour cible le personnel des Nations Unies et le personnel associé. Il a de nouveau appelé instamment les États membres à observer les principes convenus sur le plan international pour la protection de ces personnels.
9. Le présent document complète le rapport du Secrétaire général en présentant des données actualisées sur les menaces qui pèsent sur la sécurité et la sûreté du personnel et des biens du PAM ainsi que sur le personnel de ses partenaires et des sous-traitants appuyant ses opérations. Il rend également compte de l'action des services de sécurité du PAM sur le terrain pour faire face aux problèmes croissants auxquels le PAM est confronté dans la conduite de ses programmes. Il contient une analyse détaillée des atteintes à la sécurité qui ont touché le personnel du PAM ou ses biens ainsi que le personnel de ses partenaires et des sous-traitants engagés dans ses opérations en 2010. L'étude repose sur les rapports sur les incidents notables reçus par la Division de la sécurité sur le terrain (ODF) du PAM.

## ATTEINTES AUX BIENS OU À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DU PAM ET DE SES PARTENAIRES

10. En 2010, il a été signalé au total 785 incidents notables concernant les biens ou la sécurité du personnel du PAM. Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis 2005, année à laquelle le PAM a commencé à enregistrer et analyser les atteintes à la sécurité qui se sont montés alors à 413 incidents notifiés. Le bilan de 2010 représente une augmentation de 27 pour cent par rapport à 2009 (figure 1). En outre, pour 2010, on dénombre 133 incidents concernant des partenaires et des sous-traitants appuyant des opérations du PAM. Les 553 incidents liés au travail représentent 70 pour cent du total des atteintes à la sécurité du personnel ou des biens du PAM, soit une hausse de 24 pour cent depuis 2009. De manière générale, ces données confirment la tendance à une augmentation régulière des incidents qui a été relevée ces dernières années<sup>1</sup>.
11. Bien que le nombre global d'incidents notables visant les biens du PAM et la sécurité de son personnel ainsi que celui de ses sous-traitants ou partenaires n'ait jamais été aussi élevé dans le passé qu'en 2010, on a noté une dynamique positive en ce qui concerne les atteintes graves à la sécurité ayant entraîné des décès, des blessures ou des enlèvements.

---

<sup>1</sup> On trouvera l'ensemble des chiffres en annexe. Le tableau énumère les atteintes importantes aux biens du PAM ou à la sécurité de son personnel en 2010; la figure 5 en montre la répartition régionale en 2010; et la figure 16 illustre l'évolution entre 2005 et 2010 par nombre et type d'atteinte.

## Atteintes à la sécurité, par catégorie

### ⇒ Pertes en personnel

12. Pour la première fois depuis 2005, on n'a pas eu à déplorer de pertes de personnel en service à la suite d'actes de violence, ce qui marque une amélioration sensible par rapport à 2009, année la plus noire où neuf agents du PAM ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Mais tragiquement, un membre du personnel, Bertine Laroque, assistante administrative, a perdu la vie lors du tremblement de terre en Haïti. Également dans ce pays, François Dartilus, assistant à la logistique, a été tué dans un incident criminel alors qu'il était hors service; son cas n'était pas lié à son travail avec le PAM. Trois membres du personnel ont péri dans des accidents de la route.

### ⇒ Personnel blessé

13. Le nombre d'agents blessés dans le cadre de leur travail à la suite d'actes de violence a notablement diminué. Ainsi on a dénombré 6 incidents de ce type contre 15 en 2009, soit une réduction de 60 pour cent. Huit membres du personnel, dont un agent affecté au Siège, ont été blessés à la suite d'actes de violence hors du cadre de leur travail.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tués	–	–	4	4	9	–
Blessés	9	2	5	17	23	14

### ⇒ Personnels sous-traitants tués et blessés

14. Lorsqu'ils appuient les opérations du PAM dans des environnements dangereux, les sous-traitants demeurent vulnérables aux actes de violence. Six employés d'entreprises ayant passé contrat avec le PAM ont été tués, suite à des actes de violence en 2010: deux au Soudan et un respectivement en Afghanistan, au Kenya, aux Philippines et en Somalie. Ce chiffre est identique à celui de 2009, mais le nombre de membres du personnel des sous-traitants et des partenaires qui ont été blessés lors d'actes de violence a augmenté de 100 pour cent, passant de 11 en 2009 à 22 en 2010.

	2008	2009	2010
Tués	13	6	6
Blessés	5	11	22

⇒ *Réinstallation de personnel en raison de la dégradation de la sécurité*

15. Au cours de l'année 2010, on a procédé à la réinstallation de 19 membres du personnel en raison d'une dégradation des conditions de sécurité: quatre ont été déplacés du Soudan, trois de Somalie, trois du Yémen, deux d'Afghanistan, et un respectivement d'Éthiopie, de Guinée, d'Haïti, du Myanmar, du Niger, du Pakistan et de la République démocratique du Congo. Dans l'ensemble, le nombre des réinstallations effectuées en 2010 correspond à celui de 2009.

⇒ *Détention et harcèlement*

16. En 2010, au total 66 cas de détention et de harcèlement ont été enregistrés et concernaient 101 membres du personnel dont 95 pour cent avaient été recrutés au plan national et 5 pour cent au plan international. Sur ces 66 incidents, 36 étaient en rapport avec le travail et concernaient 38 membres du personnel. Ce chiffre qui représente une augmentation de 14 pour cent par rapport à 2009 confirme la tendance générale à la hausse enregistrée depuis 2005. Les militaires et les forces de l'ordre étaient responsables de 95 pour cent des cas de détention et de harcèlement de personnel du PAM en rapport avec leur travail. Le plus grand nombre d'incidents impliquant des acteurs étatiques a été enregistré au Soudan (13 cas), suivi par l'Éthiopie (8 cas). Tous les cas ont été réglés et les personnes détenues ont été relâchées en l'espace de quelques heures ou de quelques jours.

⇒ *Banditisme et criminalité*

17. En 2010 la criminalité est restée une sérieuse menace pesant lourdement sur le personnel et les biens du PAM: 287 actes criminels ont été signalés contre 197 en 2009, soit une augmentation de 47 pour cent. Les incidents liés à la criminalité représentaient 37 pour cent de toutes les atteintes à la sécurité visant le personnel et les biens du PAM en 2010, proportion relativement conforme à celle de 2009 qui était de 32 pour cent. En 2010, 63 pour cent des actes criminels (181) ont été commis dans le contexte du travail.

18. Le personnel et les biens du PAM ont été ciblés dans 131 cas de vol qualifié, 101 cas de vol simple et 35 cambriolages. Figuraient aux autres actes criminels enregistrés 17 agressions et sept braquages de véhicule. Les vols à main armée ont constitué la majorité des attaques contre des biens sur le terrain, tandis qu'au Siège les cambriolages prédominaient. Ces trois dernières années le nombre de braquages de véhicules du PAM a baissé suite aux mesures prises, dont l'installation d'un système spécial de positionnement universel sur les véhicules permettant de les localiser. En 2008, 17 cas de braquages de véhicules avaient été signalés, tombant à 8 en 2009 et 7 en 2010.

⇒ *Saisie de biens du PAM et restrictions d'accès*

19. En 2010, 12 cas de saisie, détention ou confiscation de biens du PAM ont été enregistrés: 4 en Somalie et 5 au Soudan. Il a été signalé cinq incidents de refus d'accès pendant le déroulement des activités du PAM.

## **Répartition géographique des atteintes à la sécurité**

20. Les données sur la répartition géographique des atteintes à la sécurité en 2010 concordent avec celles des années précédentes: la grande majorité des atteintes à la sécurité de membres du personnel ou de biens du PAM et de sous-traitants a été enregistrée en Afrique (549 cas), suivie par l'Asie (113 cas). L'Afrique comptait pour 70 pour cent du nombre des incidents survenus à l'encontre du PAM dans l'ensemble du monde.

⇒ *Afrique*

21. Trois des cinq pays comptant le plus grand nombre d'atteintes à la sécurité en 2010 se trouvent en Afrique: il s'agit du Soudan avec 178 incidents, de la Somalie avec 48 et de l'Éthiopie avec 44. Dans chacun de ces trois pays les atteintes à la sécurité ont augmenté par rapport à 2009. En 2010, la République démocratique du Congo a enregistré une hausse de 150 pour cent par rapport aux 16 cas signalés l'année précédente, tandis que la réduction de 42 pour cent sur l'année précédente (33 cas) marquée par le Libéria permettait de le rayer de la liste des cinq pays totalisant le plus grand nombre d'atteintes à la sécurité en Afrique. L'augmentation généralisée au Soudan, en Éthiopie, en Somalie, en République démocratique du Congo et au Kenya a contribué à un accroissement global de 29 pour cent du nombre des atteintes à la sécurité enregistrées en Afrique.
22. Les sous-traitants et les partenaires engagés dans les opérations du PAM ont aussi subi une augmentation générale du nombre des incidents, qui se montaient à 82, soit 16 pour cent de plus que les 70 cas enregistrés en 2009. Quatre des six sous-traitants victimes d'actes de violence dans le cadre de leur service ont perdu la vie en Afrique.

Soudan

23. Pour la sixième année consécutive, le Soudan est le pays dans lequel le plus grand nombre d'atteintes à la sécurité a été enregistré. Le chiffre pour 2010, qui s'établit à 178 incidents visant le personnel ou les biens du PAM, représente une augmentation de 52 pour cent par rapport à 2009. En 2010, la répartition régionale des atteintes à la sécurité en terme de ratio était dans l'ensemble similaire à celle de 2009, soit 1:3:7 pour la région Centre, Est et "Trois zones", le Darfour et le Sud-Soudan respectivement.
24. Le Soudan a aussi enregistré 35 atteintes à la sécurité de sous-traitants et partenaires, ce qui représente le chiffre le plus élevé pour cette catégorie d'incidents. Sur ce nombre, 21 (soit 60 pour cent) se sont déroulés au Sud-Soudan, 11 (soit 31 pour cent) au Darfour et trois (soit 9 pour cent) dans la région Centre, Est et Trois zones. Par rapport à 2009, le ciblage délibéré des sous-traitants accuse une augmentation marginale de 9 pour cent.
25. Comme en 2009, la majorité des incidents sécuritaires (63 pour cent) dans le pays ont été enregistrés au Sud-Soudan. Leur nombre, qui a atteint 112 en 2010, marque une augmentation de 81 pour cent par rapport aux 62 signalés en 2009. Toutefois, ce taux exceptionnellement élevé d'incidents dans la région n'a fait ni morts ni blessés.
26. Deux facteurs semblent avoir contribué à ce résultat: i) une mutation de la typologie du conflit; et ii) un élargissement de la couverture sécuritaire du PAM sur le terrain dans l'ensemble de la région. En 2010, on a assisté à un recul notable des luttes intertribales du fait que la population avait concentré son attention sur les processus politiques qui devaient aboutir au référendum. Suite aux élections générales organisées dans le pays, puis au référendum, des insurrections armées à mobiles politiques ont éclaté dans les États de Unity et Jonglei. Comme les affrontements liés à ces insurrections étaient localisés, ils ont moins touché le personnel et les biens du PAM que les conflits intertribaux qui ont sévi en 2009. Les principales menaces concernant le personnel du PAM étaient liées à la criminalité ou étaient perpétrées par des acteurs gouvernementaux, comme l'illustre les 12 détentions de membres du personnel en rapport avec leur travail conduites par des agents publics.
27. La faiblesse générale du dispositif de commandement et de conduite des opérations des forces de sécurité étatiques du Sud-Soudan contribue à la forte indiscipline qui règne dans les rangs et à la multiplication des actes de harcèlement. Il convient de signaler que le nombre élevé d'incidents enregistrés pour le Sud-Soudan s'explique en grande partie par

l'amélioration du système de notification, qui s'inscrit dans les mesures de redressement découlant de l'élargissement de la couverture sécuritaire. Au cours de l'année 2010, six chargés de la sécurité sur le terrain ont été déployés au Sud-Soudan tandis que les effectifs des auxiliaires de sécurité locaux étaient renforcés.

28. Également en concordance avec l'année précédente, 28 pour cent des incidents survenus au Soudan ont eu lieu au Darfour, où les 49 incidents recensés représentent une augmentation de 8 pour cent sur les 45 enregistrés en 2009. Cette hausse peut être imputée à un renversement de la dynamique du conflit en 2010. Sur un plan très positif, cette même année les gouvernements du Tchad et du Soudan ont pour la première fois depuis plus de 10 ans normalisé leurs relations diplomatiques, ce qui s'est traduit par l'expulsion hors du Tchad des rebelles du Darfour, le transfert de groupes armés d'opposition tchadiens vers d'importants centres de dispersion, la création d'une force commune de surveillance des frontières et le renforcement de la pression militaire exercée par le gouvernement du Soudan sur les groupes armés. Ces évolutions ont aussi eu pour effet de limiter les mouvements transfrontaliers de groupes armés.
29. En raison du ralentissement du conflit, les milices tribales se sont livrées de plus en plus à des actions à visée économique reposant sur le banditisme et les enlèvements. Les enlèvements avec demande de rançon ont récemment marqué une hausse sans précédent au Darfour. Depuis le premier cas en mars 2009, 14 incidents visant des employés internationaux ont été enregistrés. Il y a eu en 2010 huit enlèvements au Darfour, y compris pour la première fois la victimisation d'un agent d'une société recrutée par le PAM pour le compte des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies. Compte tenu de la situation qui règne dans la région et à la lumière des tendances observées, il y a lieu de prévoir que les enlèvements se multiplieront. Le PAM applique au Darfour des mesures de sécurité rigoureuses visant à atténuer les risques d'enlèvement et de braquage de véhicules.
30. La région Centre, Est et Trois zones a enregistré 17 incidents sécuritaires, ce qui représente le plus faible nombre de cas touchant le personnel et les biens du PAM au Soudan. C'est là une indication du calme relatif que connaît la région par rapport aux autres secteurs du Soudan dans lesquels le PAM conduit des opérations, mais la situation pourrait changer au cours de l'année 2011. Suite au vote en faveur de la sécession du Sud-Soudan, on pourrait assister à un regain de tension autour de zones contestées centrées sur la région d'Abyei.

## Somalie

31. Le conflit en cours reste la principale cause des problèmes de sécurité auxquels est confronté le PAM dans ses opérations en Somalie. Le nombre global d'incidents sécuritaires est similaire à celui de 2009, mais leur répartition régionale s'est modifiée. Ainsi dans le sud de la Somalie, ils ont reculé de 120 pour cent, passant de 44 en 2009 à 20 en 2010. En revanche, on a enregistré une flambée des incidents au Puntland et au Somaliland, ils sont passés de 3 en 2009 à 28 en 2010, soit une hausse de 833 pour cent.
32. La recrudescence des menaces, des attaques et des extorsions perpétrées par des groupes armés a contraint le PAM au début de 2010 à suspendre ses opérations dans les zones du sud de la Somalie sous le contrôle d'Al-Shabaab et à déplacer le personnel, réduisant ainsi sensiblement son exposition aux risques sécuritaires. Tous les incidents dans la région du sud se sont produits dans les zones de Mogadiscio contrôlées par le gouvernement fédéral de transition avec l'appui de la mission de l'Union africaine en Somalie ou impliquaient des actions menées par Al-Shabaab sur des biens immeubles du PAM dans des zones contrôlées par ce groupe. En 2010, on a dénombré sept cas d'infractions perpétrées sur les biens du PAM par Al-Shabaab.

33. L'augmentation notable des incidents sécuritaires touchant le PAM dans le nord de la Somalie est imputée à l'intensification des opérations qu'il mène dans la région et à une détérioration générale de la sécurité de cette zone. Suite à la suspension des opérations dans le sud du pays et à la réinstallation du personnel et des biens du PAM dans le nord, les réseaux de livraison ont été réaménagés de manière à acheminer les denrées alimentaires vers la région centrale via Bossaso, tandis qu'on a fait appel à des sous-traitants et des partenaires supplémentaires au Puntland et au Somaliland. Ces dispositions ont augmenté les risques auxquels est exposé le personnel dans le nord de la Somalie, dont les effets ont été réduits par les vigoureuses mesures d'atténuation et procédures de sécurité appliquées par l'équipe du PAM chargée de la sécurité dans le pays.
34. Le conflit en cours en Somalie continue de se répercuter sur les pays voisins et compromet la stabilité de l'Afrique de l'Est. Al-Shabaab a menacé d'attaquer le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda. Ces menaces méritent d'être prises au sérieux et justifient de nouvelles mesures d'atténuation des risques.

### Éthiopie

35. En Éthiopie, les atteintes à la sécurité du personnel ou des biens du PAM ont continué d'augmenter. Les 44 incidents enregistrés en 2010 représentent une augmentation de 7 pour cent par rapport à 2009 et placent désormais l'Éthiopie au troisième rang des pays affichant les taux les plus élevés d'incidents visant le PAM au lieu du quatrième l'année précédente. La répartition géographique des incidents est similaire à celle de 2009. Les 29 atteintes à la sécurité enregistrées dans la région Somali constituent 66 pour cent du total. S'agissant de celles concernant les sous-traitants et les partenaires du PAM, 89 pour cent ont eu lieu en région Somali.
36. La sécurité reste précaire dans la région Somali en raison de la poursuite des opérations militaires contre les rebelles et de la propagation du conflit en cours en Somalie. Les cas de détention et de harcèlement de personnel du PAM par des acteurs étatiques restent une préoccupation majeure. Le PAM et le Département de la sûreté et de la sécurité continuent à engager les autorités gouvernementales à lutter contre ce phénomène.

### République démocratique du Congo

37. En République démocratique du Congo, le PAM a enregistré une augmentation de 150 pour cent des incidents sécuritaires touchant son personnel ou ses biens en 2010. Il y a eu 40 cas signalés contre 16 en 2009. Il s'agissait principalement de détention de personnel, de vols qualifiés et de vols simples opérés généralement dans l'est du pays. Cette région a été le théâtre de conflits armés prolongés et la présence de nombreux groupes armés augmente les risques liés à la sécurité.

### ⇒ *Asie*

38. Comme les années précédentes, l'Asie arrive au deuxième rang en ce qui concerne le nombre d'atteintes à la sécurité, avec 113 en 2010. Sur ce chiffre, 73 pour cent ont eu lieu en Afghanistan et au Pakistan, chaque pays enregistrant 41 incidents touchant le personnel et les biens du PAM (voir figure 2).

### Afghanistan

39. Le nombre d'atteintes à la sécurité de membres du personnel et de biens du PAM en Afghanistan a diminué de 16 pour cent par rapport à 2009. Les incidents touchant les sous-traitants et les partenaires sont en recul de 35 pour cent (26 pour cent en 2009). Ces données sont conformes aux tendances à la baisse observées depuis 2008, mais pour autant elles ne sont pas synonymes d'amélioration de la situation sécuritaire. La violence a

continué de monter pour parvenir à un niveau sans précédent, au point que l'année 2010 était décrite comme la plus violente depuis 2001, surpassant le degré atteint en 2009. À mesure que la sécurité continuait de se détériorer, le personnel était de plus en plus souvent contraint à restreindre ses déplacements et à rester confiné dans les enceintes protégées. L'Afghanistan présente un des environnements les plus complexes et les plus dangereux dans lesquels opèrent les Nations Unies. Al-Qaeda et les talibans continuent de considérer les Nations Unies comme une cible légitime, ainsi qu'en témoigne l'attaque complexe perpétrée contre l'enceinte de l'ONU à Hérat le 23 octobre 2010.

## Pakistan

40. Avec 41 incidents en 2010 contre 31 en 2009, le PAM a enregistré une augmentation de 32 pour cent. Sur ces 41 incidents, 46 pour cent ont eu lieu dans la province du Sindh, 34 pour cent dans celle du Pendjab, 15 pour cent au Baloutchistan, et seulement 5 pour cent dans le territoire de la capitale fédérale Islamabad. Le nombre des incidents touchant les sous-traitants et les partenaires a aussi augmenté, passant de 2 en 2009 à 9 en 2010.
41. L'année 2010 a été caractérisée par l'absence d'incidents entraînant des décès, des blessures ou des enlèvements. En 2009, une attaque contre le bureau du PAM à Islamabad avait fait cinq morts et quatre blessés parmi le personnel, bilan le plus lourd pour un pays individuel. Les améliorations apportées par la suite aux mesures d'atténuation ont contribué à réduire considérablement la vulnérabilité du personnel affecté à Islamabad au cours de l'année 2010. Il ne faut toutefois pas oublier que les groupes militants extrémistes au Pakistan ont montré qu'ils avaient les moyens d'attaquer des cibles internationales bien gardées.

## Atteintes à la sécurité par bureau régional

42. Le Bureau régional pour l'Afrique australe, orientale et centrale (ODJ) et le Bureau régional au Soudan (ODS) ont signalé le plus grand nombre d'atteintes à la sécurité du personnel ou des biens du PAM en 2010, avec 258 et 178 incidents respectivement. Venaient ensuite le Bureau régional pour l'Asie (ODB) avec 113 incidents et le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (ODD) avec 111 incidents. Les 80 incidents enregistrés par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODPC) représentent une augmentation de 86 pour cent par rapport à 2009 (voir figure 7), mais ils sont considérablement moins nombreux que les 144 ont consignés en 2008. Comme les années précédentes, c'est le Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (ODC) qui a enregistré le moins d'atteintes à la sécurité (27) (voir figures 5 et 6).

## Atteintes à la sécurité par phase du dispositif de sécurité

43. En 2010, tout comme ces dernières années, les endroits où avait été déclenchée la phase trois du plan de sécurité des Nations Unies ont totalisé le plus grand nombre d'incidents touchant le personnel et les biens du PAM, soit 382 incidents. Les endroits en phase quatre arrivent au deuxième rang avec 114 incidents. Ces chiffres montrent que le personnel opérant là où sont en œuvre les phases trois et quatre sont plus exposés aux atteintes graves à la sécurité.
44. En 2010, les zones sans aucune phase de sécurité ont connu la plus forte augmentation des incidents, chiffré à 59 pour cent. La progression des incidents dans les zones en phase deux a été de 34 pour cent, tandis qu'en phase trois et quatre elle était de 17 et 8 pour cent respectivement. Les zones en phase cinq comptabilisaient le plus faible nombre d'incidents, soit six au total (voir figure 8).

## **Atteintes à la sécurité des personnels recrutés sur les plans national et international**

45. Les membres du personnel du PAM recrutés localement restent particulièrement exposés aux menaces sécuritaires et constituent la majorité des victimes. Dans les bureaux hors du Siège, 383 incidents ont directement touché des employés du PAM recrutés au niveau local, contre 90 concernant les agents internationaux. Depuis 2005, les atteintes à la sécurité visant directement le personnel du PAM recruté au plan national ont augmenté de 121 pour cent (voir figure 11), contre 55 pour cent pour le personnel international.

## **Atteintes à la sécurité de sous-traitants, de partenaires coopérants et de partenaires de réserve**

46. Le PAM continue de suivre les incidents touchant le personnel des sous-traitants ainsi que celui des partenaires coopérants et des partenaires de réserve. En 2010, 133 incidents de ce type ont été enregistrés: 109 ont visé des sous-traitants et 24 des partenaires. Ces données représentent une augmentation de 20 pour cent par rapport à 2009 et marquent un retour aux chiffres sensiblement plus élevés consignés en 2008.

47. Comme indiqué précédemment, en 2010 six employés de sociétés sous-traitantes ont été tués suite à des actes de violence alors qu'ils travaillaient dans le cadre d'opérations du PAM. La forme la plus fréquente d'actes hostiles touchant les sous-traitants reste l'attaque de camions transportant des denrées du PAM, qui a augmenté de 40 pour cent par rapport à 2009. C'est au Soudan que les attaques de camions ont été les plus nombreuses avec 19 cas (16 en 2009) sur les 63 enregistrés en 2010. Par ailleurs, des camions affrétés par le PAM ont été attaqués dans huit pays où ce genre d'incident n'avait pas eu lieu en 2009: Colombie, Égypte, El Salvador, Éthiopie, Pakistan, Philippines, République démocratique du Congo et République dominicaine.

48. L'Afghanistan est le pays où le nombre d'attaques de camions affrétés par le PAM a marqué le plus fort recul en 2010 avec 42 pour cent de moins qu'en 2009. Parmi les facteurs ayant contribué à cette évolution positive figure notamment la coopération entre l'équipe du PAM chargée de la sécurité en Afghanistan et les autorités nationales qui ont fourni des escortes policières aux convois de vivres.

49. En 2010, on a dénombré deux cas d'employés de sociétés recrutées par le PAM enlevés ou séquestrés: dans le premier cas, deux employés ont été séquestrés en Afghanistan; et dans le second, les trois membres d'une équipe des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies ont été enlevés au sud Darfour (Soudan). Dans les deux cas les victimes ont été relâchées indemnes mais l'émergence de cette menace visant les sous-traitants du PAM suscite de graves préoccupations. Depuis que le PAM a commencé à consigner les incidents de sécurité touchant cette catégorie d'intervenants en 2007, il n'a été enregistré aucun enlèvement de travailleurs hors personnel associés à ses opérations.

## **Atteintes à la sécurité classées sous la rubrique "Autres"**

50. Comme en 2009, les accidents de la route ont représenté la majorité des atteintes à la sécurité classées en 2010 sous la rubrique "autres". Sur les 140 accidents de la route enregistrés, 111 étaient liés au travail, ce qui représente une augmentation de 16 pour cent par rapport aux 95 consignés en 2009. Ces chiffres témoignent d'une hausse régulière des accidents de la route depuis les 56 enregistrés en 2005 (voir figure 14). En 2010, 3 membres du personnel ont perdu la vie dans des accidents de la route tandis que 25 ont été plus ou moins grièvement blessés. En outre sept employés locaux ont été tués et 26 blessés dans des accidents touchant le personnel ou les biens du PAM. Le Bureau régional pour l'Afrique australe, orientale et centrale a signalé le plus grand nombre

d'accidents, avec 58 cas (voir figure 15). C'est le Soudan qui a enregistré le plus chiffre élevé pour un pays individuel avec 19 accidents, suivi de près par l'Éthiopie qui en dénombrait 14.

51. L'augmentation des accidents de la route souligne la nécessité de poursuivre la formation à la conduite. Le PAM a lancé un programme de formation en conjonction avec la mise en place à l'échelle globale du système de suivi satellitaire des véhicules. La formation est dispensée en partenariat avec le Programme mondial de location de véhicules.

## Conclusions

52. La montée continue du nombre des incidents sécuritaires enregistrés met en évidence les effets néfastes de l'insécurité sur le personnel et les opérations du PAM dans maints endroits. Cependant, les mesures d'atténuation appliquées par le PAM à la suite de l'attaque perpétrée en octobre 2009 sur son bureau à Islamabad, la reprise des sessions de sensibilisation aux questions de sécurité à l'intention du personnel et d'autres activités fondées sur une stratégie révisée et une politique repensée de la gestion de la sécurité ont contribué à l'évolution positive observée dans le nombre des atteintes très graves en 2010.
53. Il convient également de rappeler que l'augmentation du nombre des incidents enregistrés tient en partie à l'amélioration du système de notification résultant des efforts déployés par les services de sécurité du PAM sur le terrain pour mettre en place un dispositif interne d'établissement de rapports sur la sécurité. La collecte et l'analyse de l'information relative aux incidents sécuritaires constituent les premières étapes indispensables à la prise de décisions sur la manière de réduire les risques encourus par le personnel et les biens à la lumière de données probantes.

## ACTIVITÉS DU PAM RELATIVES À LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN ET AMÉLIORATIONS APPORTÉES

54. Alors que les Nations Unies modifient fondamentalement leur approche pour s'attacher aux modalités de "comment rester" et non plus aux seuls principes de "quand partir", le PAM a pour but primordial de maintenir un système de sécurité sur le terrain solide et cohésif tout en visant trois objectifs:
- permettre le déroulement efficace de ses activités en apportant en temps utile une réponse cohérente à toutes les menaces et autres situations d'urgence ou crises liées à la sécurité;
  - veiller à l'efficacité du processus de gestion des risques ainsi qu'à la mise en œuvre prompte et appropriée de mesures d'atténuation pour toutes les opérations, et déterminer les niveaux de risques acceptables; et
  - élaborer et appliquer des politiques de sécurité interne pertinentes et de qualité ainsi que des procédures opérationnelles.
55. Dans la logique de ces objectifs, le PAM centre ses activités de gestion de la sécurité sur les éléments suivants:
- assurer que la structure de gestion de la sécurité soit claire, que les voies de communication et le système hiérarchique soient bien définis, que les responsabilités en matière de sécurité soient bien comprises et correctement assumées par les fonctionnaires pertinents;

- appliquer rigoureusement les normes minimales de sécurité opérationnelle (normes MOSS), conduire des missions d'évaluation de la sécurité et des évaluations connexes de la vulnérabilité aux risques d'explosion, et renforcer les bâtiments;
- mettre durablement en place des programmes de formation à la sécurité destinés aux hauts dirigeants, aux responsables de la sécurité, aux agents de sécurité et à l'ensemble du personnel du PAM;
- renforcer les moyens dont dispose le PAM pour collecter, compiler, analyser et diffuser les informations sur les menaces et les risques sécuritaires afin de cerner l'évolution des dangers dans l'optique de faciliter la prise de décisions et de concourir à la planification des opérations et des interventions en cas d'urgence.

### **Dispositif de sécurité sur le terrain du PAM**

56. Pour faire face aux problèmes croissants de sécurité, le PAM a besoin d'une solide équipe de sécurité sur le terrain qui soit à la hauteur des tâches et des responsabilités qui lui incombent. Son dispositif se compose de responsables de la sécurité sur le terrain appuyés par la Division de la sécurité sur le terrain, et dans certains endroits d'auxiliaires locaux de sécurité. Au 31 décembre 2010, les effectifs comptaient 17 spécialistes au Siège du PAM et 54 responsables de la sécurité sur le terrain qui appuient les opérations au niveau régional en collaboration avec le personnel du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Cinq responsables régionaux de la sécurité – deux au Siège et trois affectés respectivement à ODPC, ODJ et ODC – renforcent la capacité de déploiement et le soutien opérationnel au niveau régional. En 2010, des responsables de la sécurité sur le terrain et des responsables régionaux de la sécurité ont été déployés pour apporter un appui supplémentaire dans ce domaine en Afghanistan, au Bangladesh, dans l'État plurinational de Bolivie, au Cambodge, en Colombie, en Côte d'Ivoire, en République dominicaine, en Guinée, en Haïti, en Indonésie, en Iraq, en Jordanie, au Kirghizistan, au Malawi, au Mali, en Mauritanie, au Mozambique, au Niger, au Pakistan, aux Philippines, au Sénégal, au Sri Lanka, au Swaziland, au Tadjikistan, au Tchad, en Ouganda et au Yémen.
57. Les services de sécurité sur le terrain du PAM ont continué d'effectuer des évaluations de sécurité spécifiques afin d'aider les bureaux de pays à déterminer les mesures de sécurité matérielles et procédurales à prendre. Pendant l'année 2010, des consultants inscrits sur le fichier du PAM des personnels à disposition ont conduit des missions d'évaluation de la sécurité dans huit pays tandis que les responsables régionaux en ont effectuées 18. De nouvelles évaluations de la sécurité sont prévues en 2011 car plus de 40 bureaux de pays n'ont pas reçu de mission chargée de ce type d'examen depuis deux ans.
58. Les effectifs de la Division de la sécurité sur le terrain ont été revus en 2010 et du personnel supplémentaire a été recruté pour la formation et l'analyse des informations relatives à la sécurité. La structure actuelle de la division couvre les opérations, les politiques et la formation ainsi que l'analyse de la sécurité, assurant ainsi que les besoins du PAM en la matière sont satisfaits.

### **Responsables de la sécurité sur le terrain**

59. Les responsables de la sécurité sur le terrain continuent à jouer un rôle essentiel dans l'exécution du mandat du PAM dans des environnements dangereux. Ces responsables ont pour tâche avec le soutien de la Division de la sécurité sur le terrain de veiller à ce que des mesures énergiques soient prises pour faire face aux menaces et aux problèmes de sécurité, et de conseiller les directeurs de pays dans le contexte des activités courantes de sécurité à l'appui des opérations relevant des différents bureaux de pays. Sans les mesures d'atténuation des risques appliquées par les services de sécurité sur le terrain du PAM, il y

aurait sans doute eu un nombre considérable plus élevé d'atteintes à la sécurité. Il est largement reconnu que le dispositif de sécurité sur le terrain est une composante nécessaire des opérations du PAM.

### **Nouveau système de niveaux de sécurité**

60. Les nouveautés notables introduites dans le système de gestion de la sécurité des Nations Unies visent à permettre l'exécution des programmes en trouvant les moyens de maintenir le personnel requis là où il est nécessaire et dans les conditions les plus sûres possible. En date du 1er janvier 2011, un nouveau système de niveaux de sécurité a remplacé le système de phases de sécurité. Ce nouveau système fondé sur une évaluation structurée des menaces sert plus efficacement les Nations Unies, tout en étant transparent, cohérent et rigoureux. Son introduction a eu un impact considérable sur la manière d'évaluer les risques et de déterminer les mesures d'atténuation.
61. La Division de la sécurité sur le terrain a conduit plusieurs sessions d'information sur le système de niveaux de sécurité, dont une diffusée sur le Web à l'ensemble du PAM et une autre destinée aux membres du Conseil d'administration. Directives, politiques et questions courantes en rapport avec le système ont été affichées sur la page Web du PAM consacrée à la sûreté et à la sécurité du personnel.

### **Atténuation du risque d'explosion**

62. Le PAM a continué de doter ses spécialistes de la sécurité de directives, de procédures et d'outils facilitant l'application des mesures destinées à atténuer les effets d'attaques au moyen d'engins explosifs artisanaux. En 2010, la Division de la sécurité sur le terrain a conduit des évaluations de la vulnérabilité aux explosions sur différents sites d'intervention du PAM en Afghanistan, en Éthiopie, au Kenya, au Pakistan, en Somalie et en Ouganda. Suite à ces études, des recommandations ont été formulées et préconisaient dans certains cas la réinstallation de divers bureaux, et dans d'autres le renforcement du périmètre de protection et des procédures d'accès.
63. Compte tenu de l'existence de menaces et de risques propres à certains pays, du matériel de sécurité supplémentaire a été mis à disposition en 2010 afin que tous les bureaux de pays du PAM puissent respecter les normes MOSS. Un taux d'application de 92 pour cent a ainsi été atteint.

### **Comité de la sécurité des locaux**

64. La Division de la sécurité sur le terrain a continué d'apporter son concours au Comité de la sécurité des locaux, qui a été créé aux fins d'affecter des fonds alloués par l'entremise du Conseil d'administration pour les réinstallations de bureaux et d'autres investissements dans l'atténuation des risques liés aux explosions. Le Comité a pour vocation de conseiller le Chef des opérations, de superviser la sécurité des installations utilisées par le personnel du PAM, d'autoriser les dépenses afférentes à la réinstallation de bureaux en raison de risques sécuritaires et imputées au fonds pour la sécurité en situation d'urgence; d'approuver des améliorations infrastructurelles liées à la sécurité qui vont au-delà des normes MOSS, ainsi que la conception et la réalisation d'ouvrages d'atténuation des effets d'explosions et autres mesures de renforcement de la sécurité pour les nouveaux locaux. La responsabilité d'établir les priorités parmi les besoins sécuritaires concurrents des différents bureaux de pays et bureaux régionaux revient à la Division de la sécurité sur le terrain.

65. L'équipe de travail du Comité, dont les membres sont issus de la Division de la sécurité sur le terrain et de la Division chargée de la gestion des installations, apporte un soutien administratif. En 2010, l'équipe chargée de l'ingénierie sur le terrain a appuyé 26 équipes effectuant des réinstallations de bureaux et des travaux d'atténuation des risques.

### **Formation dans le domaine de la sécurité**

66. Conformément à la stratégie en matière de sécurité établie par PAM pour 2010–2011, l'accent a principalement porté sur l'introduction auprès de son personnel partout dans le monde d'un module révisé de sensibilisation aux questions de sécurité (programme SAT). Dans un premier temps cette formation a été conduite à l'échelle régionale, puis la priorité a été donnée aux bureaux du PAM retenus sur la base d'une évaluation des lieux les plus exposés aux risques de catastrophe soudaine ou de brusque changement de situation. En 2010 et au début de 2011, les quatre instructeurs de la Division de la sécurité sur le terrain ont dispensé cette nouvelle formation dans tous les bureaux régionaux à l'exception d'ODS. À la fin de 2010, quelque 500 agents nationaux et internationaux en avaient bénéficié. Il est prévu d'étendre la formation aux 15 principaux pays classés dans la catégorie de risque faible à moyen d'ici la fin de 2011, opération visant 1500 membres du personnel.
67. Les services de sécurité sur le terrain du PAM ont continué de dispenser des formations spécialisées aux professionnels de la sécurité, notamment sur les traumatismes, la gestion des prises d'otages, l'analyse des informations sur la sécurité et la communication des données. L'atelier annuel réunissant les responsables de la sécurité sur le terrain du PAM est devenu un forum de discussion des problèmes d'importance vitale et des pratiques optimales se rapportant à la gestion de la sécurité, notamment l'application de nouvelles politiques, l'élaboration de procédures de sécurité, la gestion, l'analyse et la diffusion de l'information sur la sécurité.
68. Face à la recrudescence des accidents de la route impliquant le personnel et les biens du PAM, la Division de la sécurité sur le terrain a lancé une formation à l'intention des chauffeurs dans le cadre d'un partenariat avec le Programme mondial de location de véhicules, en conjonction avec le déploiement d'un système satellitaire de suivi des véhicules. À la fin de l'année 2010, 503 chauffeurs avaient suivi la formation et 950 unités de suivi par satellite avaient été mises en place dans 12 pays, offrant un suivi en temps réel. Par ailleurs, un dispositif d'alarme silencieux se déclenchant en cas d'urgence a lui aussi été établi. Au Soudan, cela a permis de récupérer cinq véhicules en 2010. D'ici la fin de 2011, environ 1 500 véhicules seront équipés de dispositifs de localisation par satellite et 75 pour cent de l'ensemble des chauffeurs auront été formés.
69. Le PAM a également facilité l'accréditation de 35 chargés de la sécurité à l'utilisation des trousseaux de secours, conformément aux exigences établies par le système des Nations Unies, et il a répertorié au niveau local des formateurs qualifiés aux premiers secours.
70. Au Sud-Soudan, des membres du personnel ont bénéficié d'une formation "Sécurité et sûreté en mission" consacrée aux premiers secours et aux compétences requises pour travailler dans des environnements dangereux, à l'issue d'une évaluation des risques liés au référendum en janvier 2011.
71. Avec une équipe d'instructeurs au grand complet, la Division de la sécurité sur le terrain est désormais en meilleure position pour assurer la formation des cadres ayant des responsabilités en matière de sécurité, des coordonnateurs de la sécurité et du personnel local de sécurité.

## Gestion et analyse de l'information concernant la sécurité

72. La Division de la sécurité sur le terrain a élaboré le système de gestion et d'analyse de l'information sur la sécurité (SIMSAS) basé sur le géoportail du PAM dédié à la logistique<sup>2</sup>, qui permet au personnel et aux coordonnateurs chargés de la sécurité de collecter, stocker, analyser et diffuser des informations se rapportant à la sécurité et à la sûreté du personnel, des biens et des opérations du PAM. Au 1er janvier 2011, le système était en service dans les bureaux de pays disposant de responsables de la sécurité sur le terrain; son installation est prévue dans tous les autres pays d'ici la fin de 2011. Il a été préconisé que certains éléments du système et une partie des informations de base soient mis à la disposition d'autres agences des Nations Unies, du Département de la sûreté et de la sécurité et des partenaires coopérants dans le cadre de l'initiative "Sauver des vies ensemble", ce qui permettrait de faire progresser la collaboration entre les Nations Unies et les organisations non-gouvernementales, internationales et intergouvernementales.
73. La Division de la sécurité sur le terrain a également amélioré la page Web de WFPgo sur la sûreté et la sécurité du personnel, selon le nouveau modèle et la nouvelle structure de l'intranet global du PAM. En réaménageant le site, les services de sécurité sur le terrain du PAM visaient à permettre au personnel de trouver aisément les informations sur la sécurité utiles à leur travail, à leurs déplacements et à leur formation. La première page de WFPgo contient désormais davantage de nouvelles de dernière minute et de conseils. La base de données interne de la Division de la sécurité sur le terrain, qui regroupe toutes les politiques et autres documents sur la sécurité pour en faciliter la consultation et l'utilisation par le personnel de la division, a également été améliorée.
74. La section chargée de l'analyse au sein de la division a été étoffée afin de renforcer la collecte, l'analyse et la diffusion des informations sur la sécurité à l'appui de la prise de décision et de la planification des opérations et des mesures d'urgence, et afin de lui permettre également d'apporter un soutien analytique plus ciblé aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays. L'efficacité des meilleures pratiques du PAM à cet égard, y compris l'analyse détaillée des incidents de sécurité dont il a été victime, est largement reconnue par le Département de la sûreté et de la sécurité et les partenaires du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Face à la nécessité de détecter rapidement les nouveaux dangers qui pourraient toucher le personnel, les biens et les opérations du système des Nations Unies, le PAM a proposé la création d'un mécanisme de coordination associant toutes les composantes analytiques des institutions des Nations Unies ainsi que le Groupe de l'analyse des menaces et des risques du Département de la sûreté et de la sécurité. Une telle initiative favoriserait les synergies entre départements dans les domaines de la collecte et l'analyse de l'information, la création de partenariats pour le partage de l'information, et l'utilisation de moyens analytiques renforcés approuvée par l'Assemblée générale pour le Département de la sûreté et de la sécurité, comme la mise en service de centres d'information sur la sécurité des opérations et le déploiement d'analystes indépendants sur le terrain.

## Financement de la sécurité

75. La gestion des risques sécuritaires exige des investissements. Le PAM adhère au principe "pas de programme sans sécurité" et "pas de sécurité sans ressources". Pour assurer efficacement la gestion des risques dans des situations sécuritaires extrêmes et complexes, le PAM doit disposer d'un financement approprié et stable. À sa première

---

<sup>2</sup> Un géoportail est un type de portail web permettant d'accéder à des informations et des services géographiques.

session ordinaire de 2011, le Conseil a approuvé un montant supplémentaire de 10,2 millions de dollars destiné à compléter les fonds des bureaux de pays qui perçoivent de faibles contributions au titre des coûts d'appui direct et à faciliter le déblocage rapide des ressources financières dans les pays où la situation de la sécurité s'est brusquement modifiée. Les contributions financières de la Division de la sécurité sur le terrain continueront d'assurer que les mesures d'atténuation appropriées sont appliquées dans le respect des normes MOSS; que la formation à la sécurité est dispensée au personnel, aux dirigeants ayant des responsabilités en matière de sécurité et aux professionnels de la sécurité; que les missions d'évaluation de la sécurité et de la vulnérabilité aux explosions sont conduites fréquemment; et que les mesures d'atténuation des risques liés aux explosions sont en place dans les pays très exposés. À travers les responsables régionaux de la sécurité appuyés par la Division de la sécurité sur le terrain, les services de sécurité sur le terrain du PAM disposent de moyens accrus pour aider les bureaux régionaux et les bureaux de pays à faire inscrire à hauteur suffisante le financement des mesures d'atténuation aux budgets des coûts d'appui direct.

### **Activité interorganisations dans le domaine de la sécurité**

76. Le PAM continue à participer au Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, qui élabore des politiques et procédures destinées à guider les activités se rapportant au système de gestion de la sécurité des Nations Unies. En 2010, le PAM a pris part à divers groupes de travail de ce réseau, notamment à celui chargé d'étudier le caractère critique des programmes à la lumière du principe établissant que les Nations Unies sont disposées à prendre des risques proportionnels à l'importance du programme considéré; le PAM a aussi participé aux travaux du groupe sur la probabilité qui s'efforce de renforcer le modèle d'évaluation des menaces et des risques et de définir une approche cohérente de la probabilité applicable à la survenue d'événements influant sur la gestion des menaces et des risques. Ces groupes de travail devraient présenter leurs premières conclusions à la session de printemps 2011 du groupe de pilotage du Réseau interorganisations.
77. Au sein du groupe de travail sur la formation des femmes en matière de sécurité, le PAM a élaboré un programme de formation qui a été communiqué à tous les membres du Réseau interorganisations. À la lumière de son expérience, le PAM propose de prendre la direction d'un groupe de travail sur la localisation par satellite des biens et du personnel, et d'aider à transformer le système SIMSAS en un dispositif global de notification des incidents à l'échelle des Nations Unies.
78. Le PAM a continué à promouvoir l'initiative "Sauvons des vies ensemble" qui s'attache à mettre en place un réseau d'organisations soucieuses de sécurité et résolues à partager l'information et diffuser les meilleures pratiques en matière de gestion de la sécurité. Le cadre de cette initiative a été récemment révisé pour en renforcer la mise en œuvre progressive.

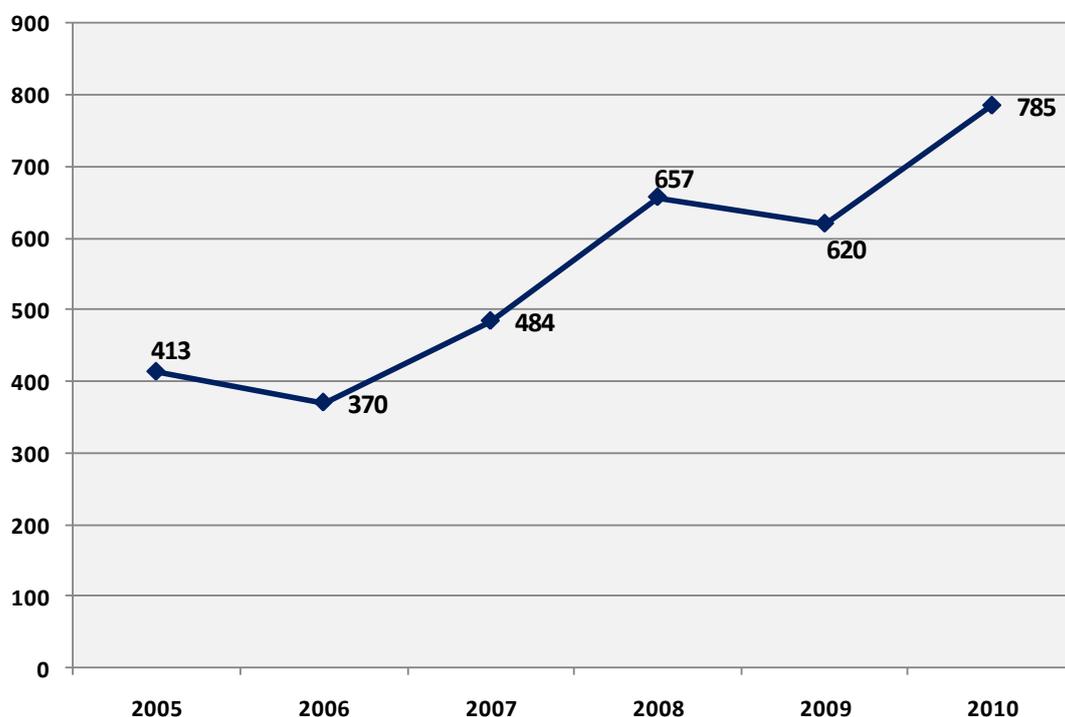
# ANNEXE

## INCIDENTS SÉCURITAIRES NOTABLES TOUCHANT LE PERSONNEL ET LES BIENS DU PAM EN 2010: TOUS TYPES D'INCIDENT

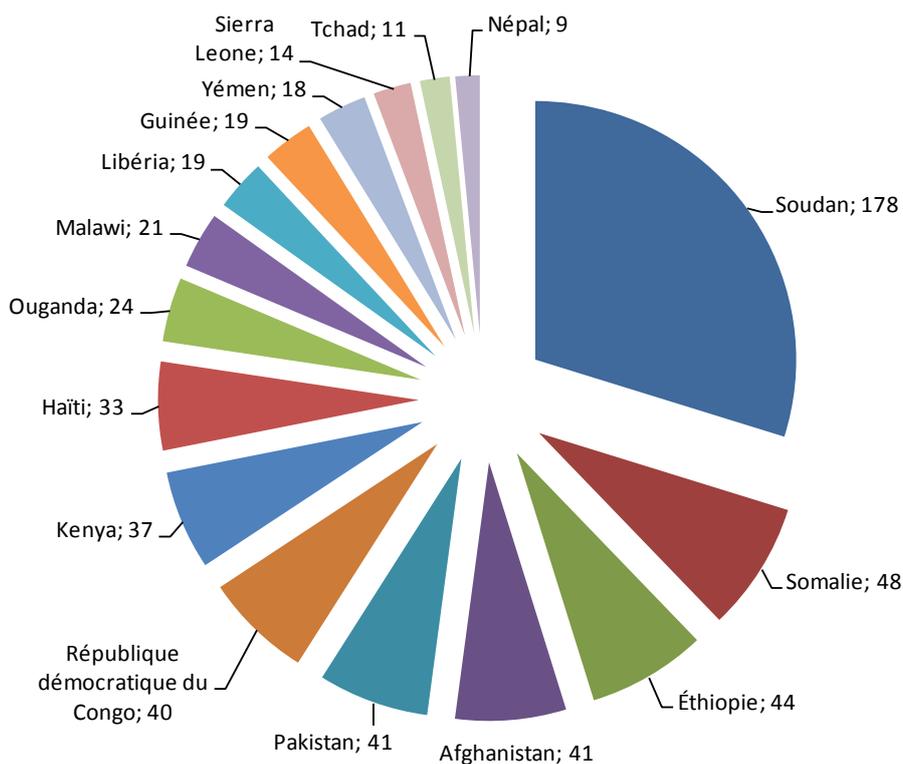
Type d'incident	Total 2005	Total 2006	Total 2007	Total 2008	Total 2009	Total 2010	Total cas liés au travail 2005	Total cas liés au travail 2006	Total cas liés au travail 2007	Total cas liés au travail 2008	Total cas liés au travail 2009	Total cas liés au travail 2010
Décès	16	13	17	11	17	15	3	0	4	3	5	1
Blessures	20	14	8	20	23	23	9	2	4	7	13	10
Détentions	30	25	26	45	48	56	17	18	12	20	29	30
<b>Total partiel</b>	<b>66</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	<b>76</b>	<b>88</b>	<b>94</b>	<b>29</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>47</b>	<b>41</b>
Évacuations	4	1	2	4	0	0	4	1	2	4	0	0
Réinstallations	23	28	16	19	22	22	23	28	16	19	22	22
Évacuations sanitaires	23	8	19	11	21	29	23	8	19	11	21	29
Total partiel	<b>50</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>51</b>	<b>50</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>51</b>
Vol simple	85	91	89	104	74	101	63	64	80	75	62	77
Vol qualifié	34	21	80	121	92	131	22	2	68	94	59	87
Agressions	14	9	29	30	8	17	11	5	21	14	3	8
Braquage de véhicules	14	4	5	17	8	7	13	4	5	15	5	4
Reconditionnement des vivres	10	1	0	0	0	0	10	1	0	0	0	0
Cambriolages	9	13	10	17	23	35	5	6	4	5	5	2
Dommages matériels subis par le PAM	2	8	15	19	21	30	2	8	15	19	21	30
Menaces	25	12	22	29	24	34	20	9	18	18	18	23
Harcèlement	2	5	8	17	15	9	2	3	4	11	8	6
Accidents de la route	56	52	64	86	121	140	38	40	49	69	95	111
Accident d'avion	8	6	5	2	1	5	8	6	5	2	1	5
Autres	38	59	69	105	102	131	37	47	52	87	78	108
<b>Total partiel</b>	<b>297</b>	<b>281</b>	<b>396</b>	<b>547</b>	<b>489</b>	<b>640</b>	<b>231</b>	<b>195</b>	<b>321</b>	<b>409</b>	<b>355</b>	<b>461</b>
<b>TOTAL</b>	<b>413</b>	<b>370</b>	<b>484</b>	<b>657</b>	<b>620</b>	<b>785</b>	<b>310</b>	<b>252</b>	<b>378</b>	<b>473</b>	<b>445</b>	<b>553</b>



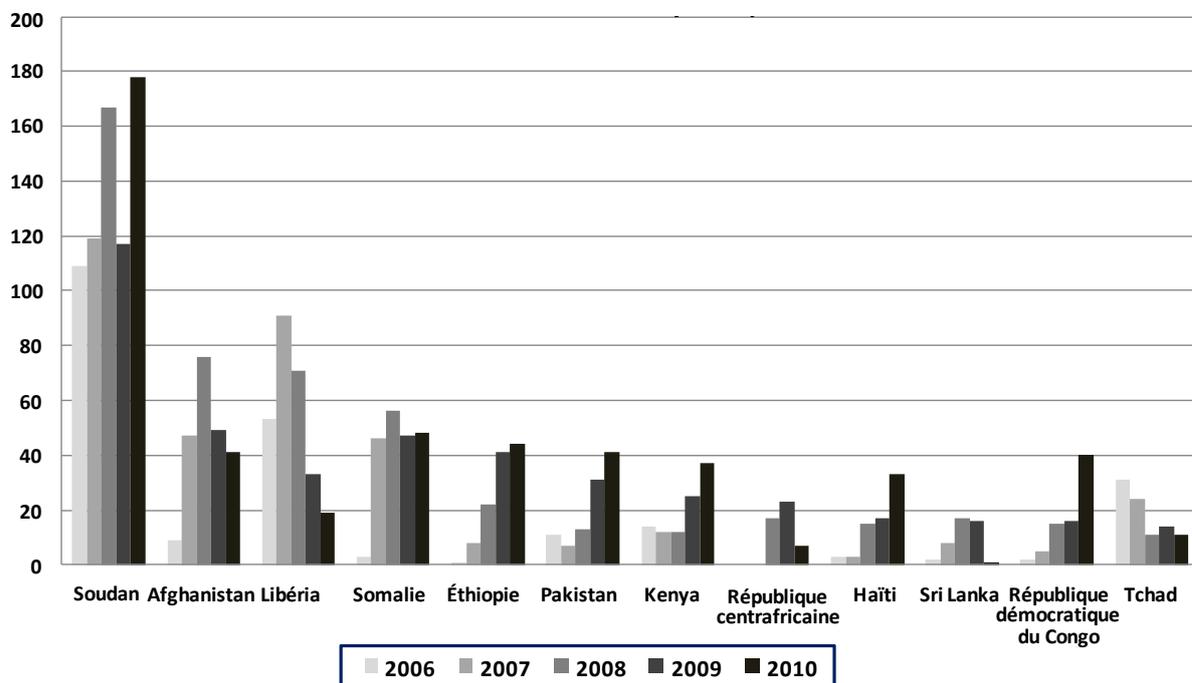
**Figure 1: Atteintes graves aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2005-2010**



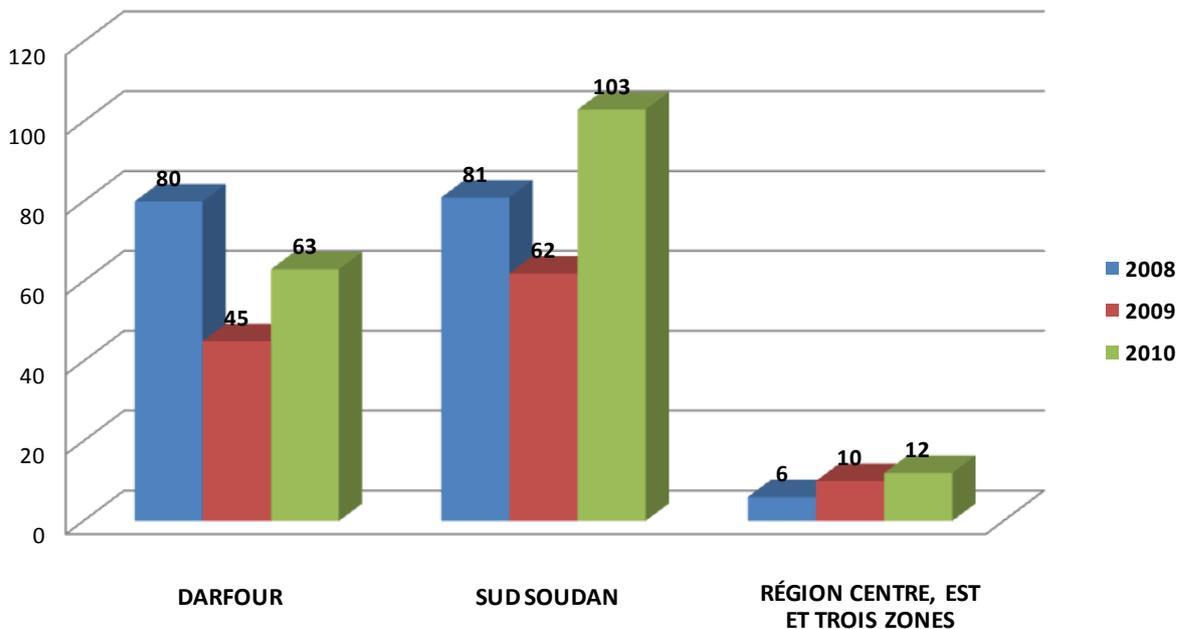
**Figure 2: Pays affichant les nombres les plus élevés d'incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2010**



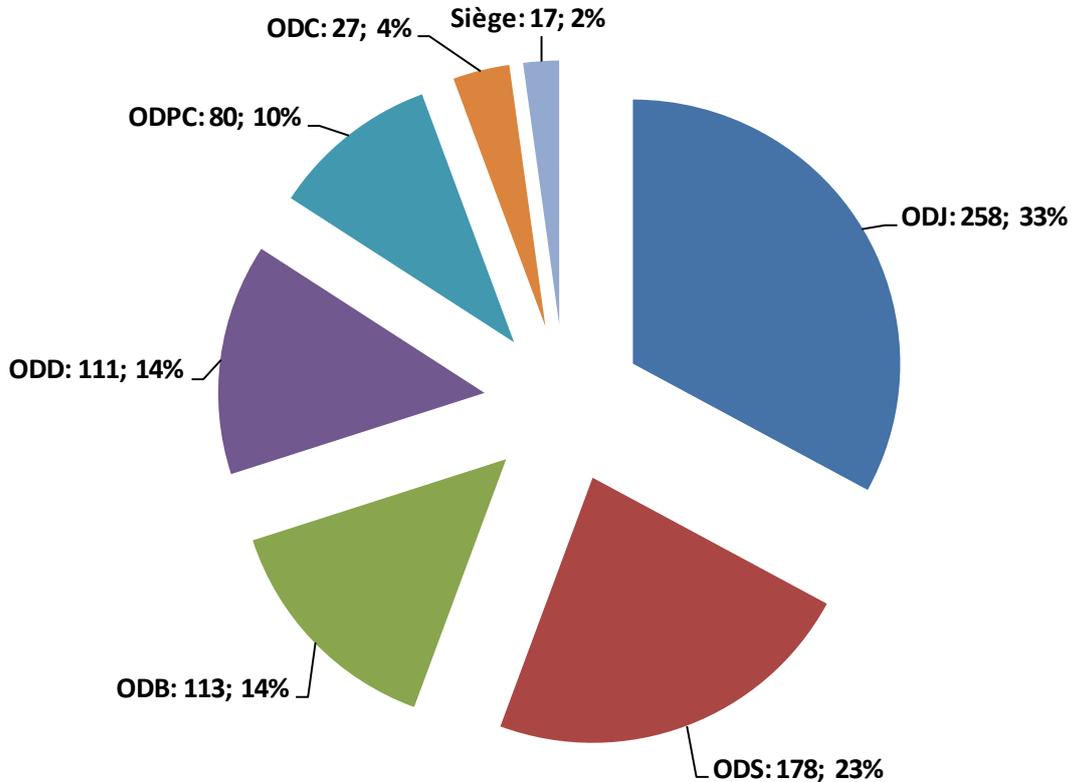
**Figure 3: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2006-2010 – Pays où les incidents sont les plus nombreux**



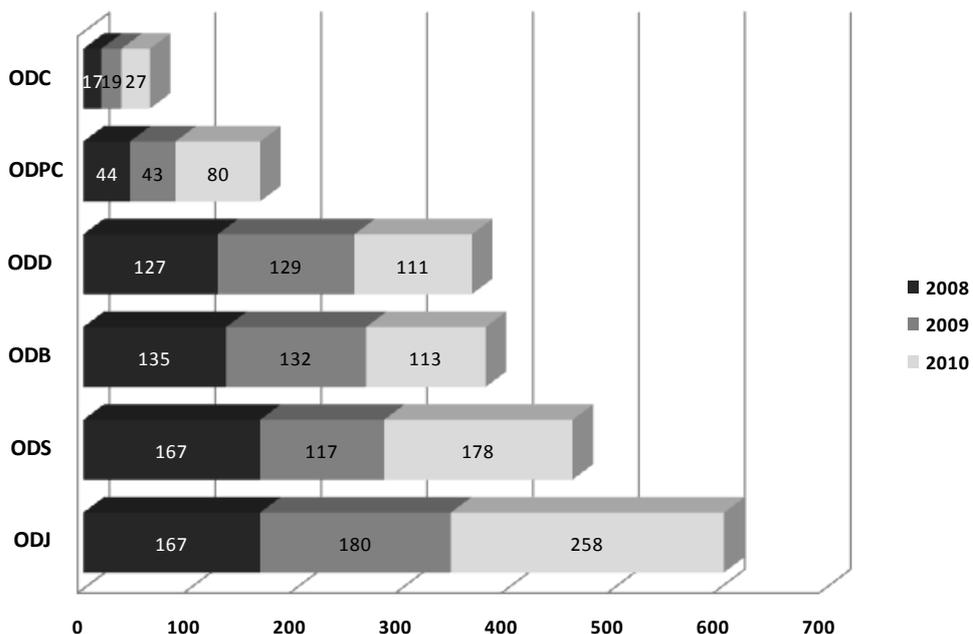
**Figure 4: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM au Soudan, en 2008, 2009 et 2010**



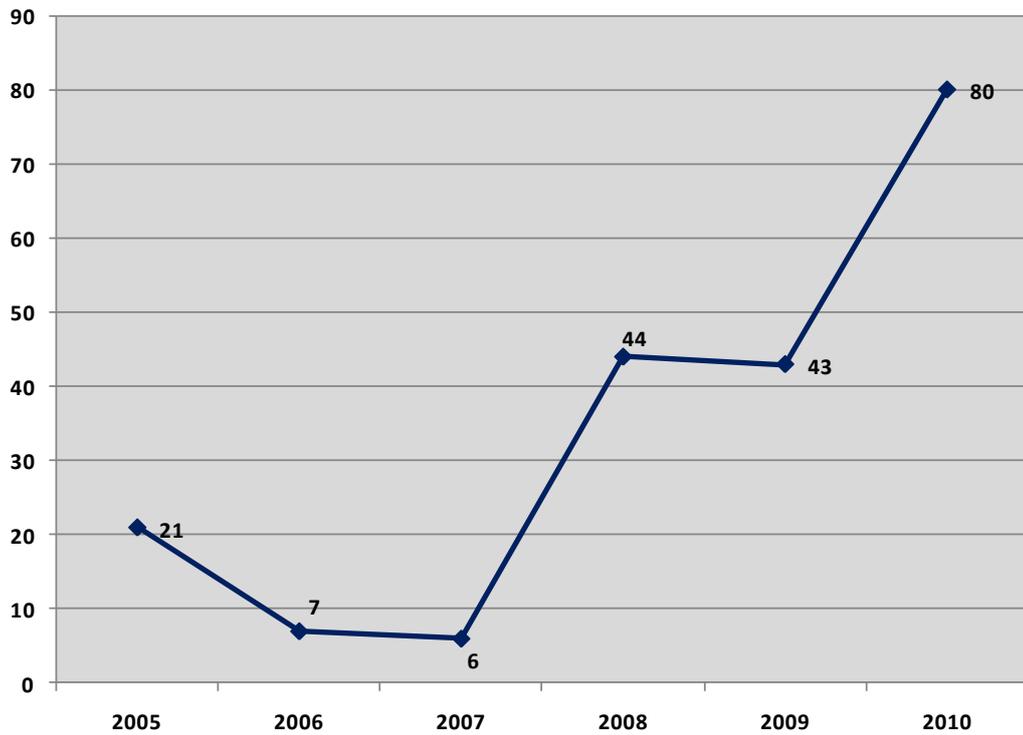
**Figure 5: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2010, par bureau régional**



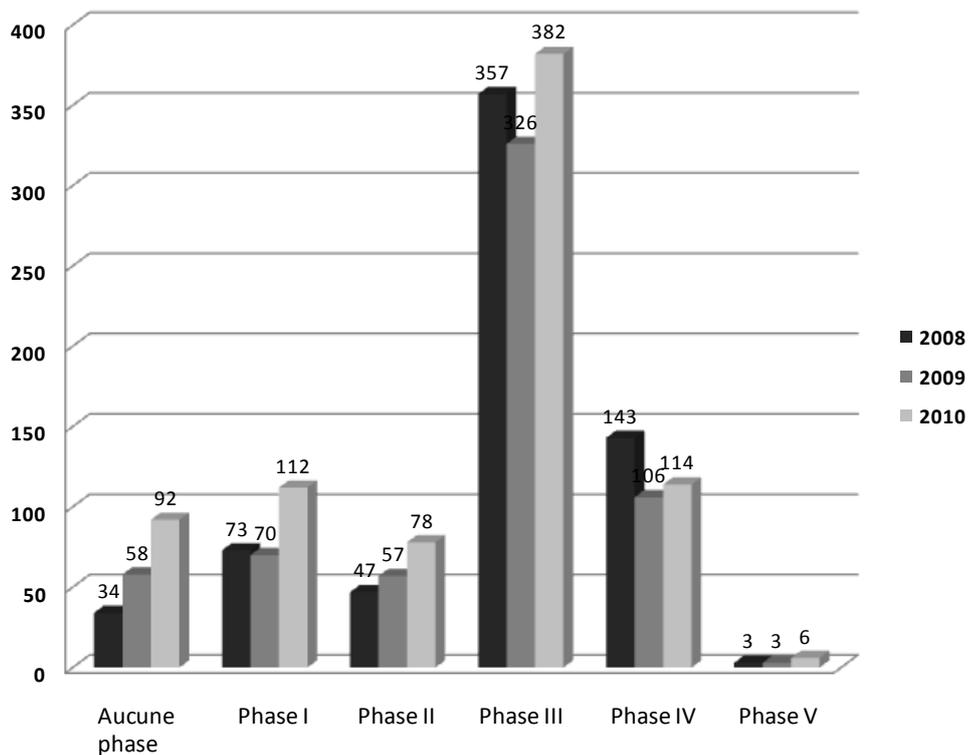
**Figure 6: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2008, 2009 et 2010, par bureau régional**



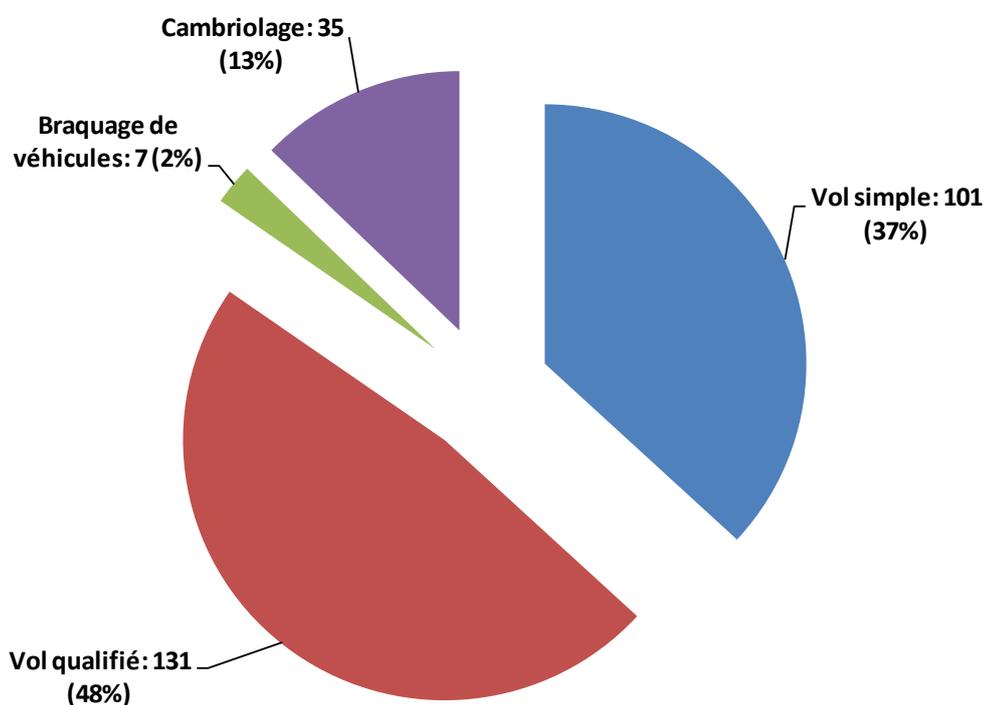
**Figure 7: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM enregistrés par ODP en 2005-2010**



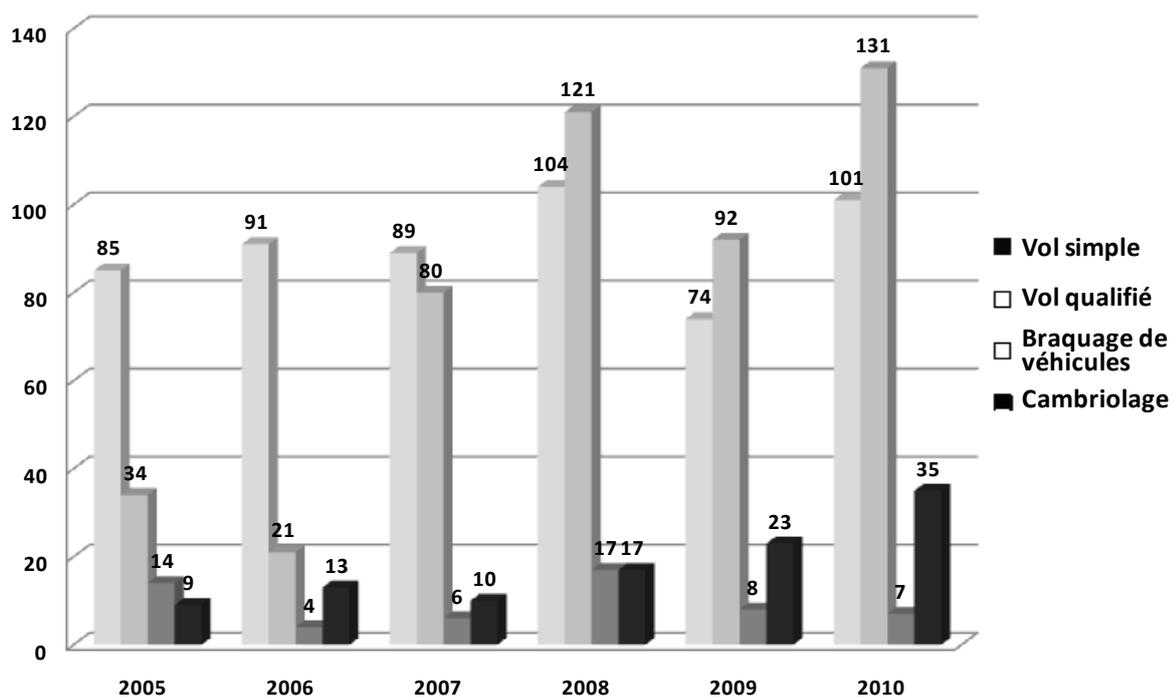
**Figure 8: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2008, 2009 et 2010, par phase de sécurité des Nations Unies**



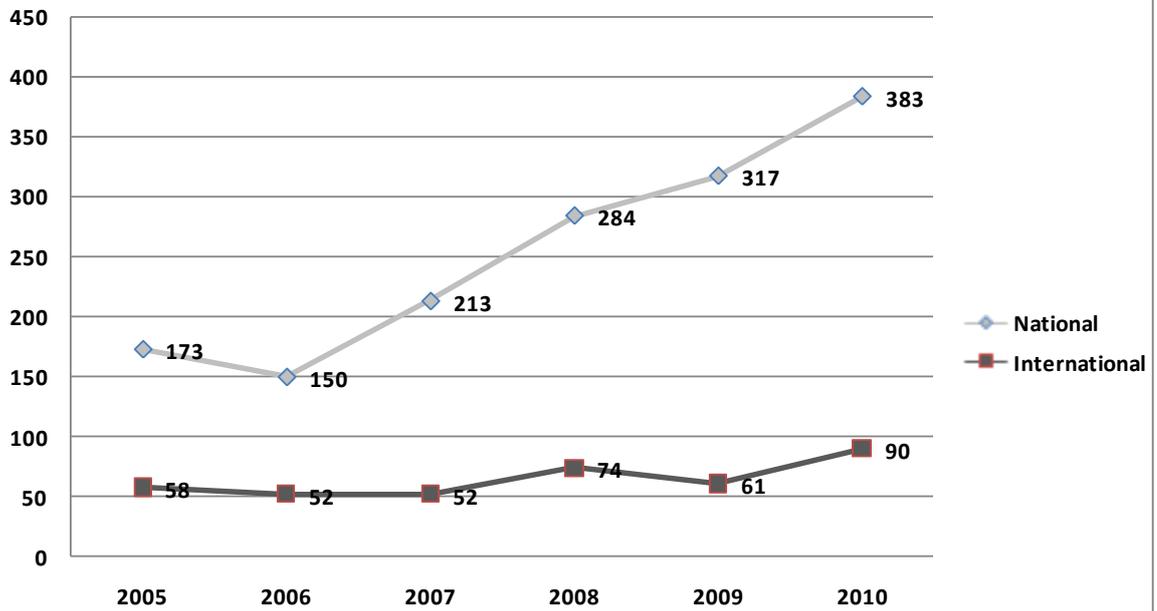
**Figure 9: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2010: atteintes aux biens**



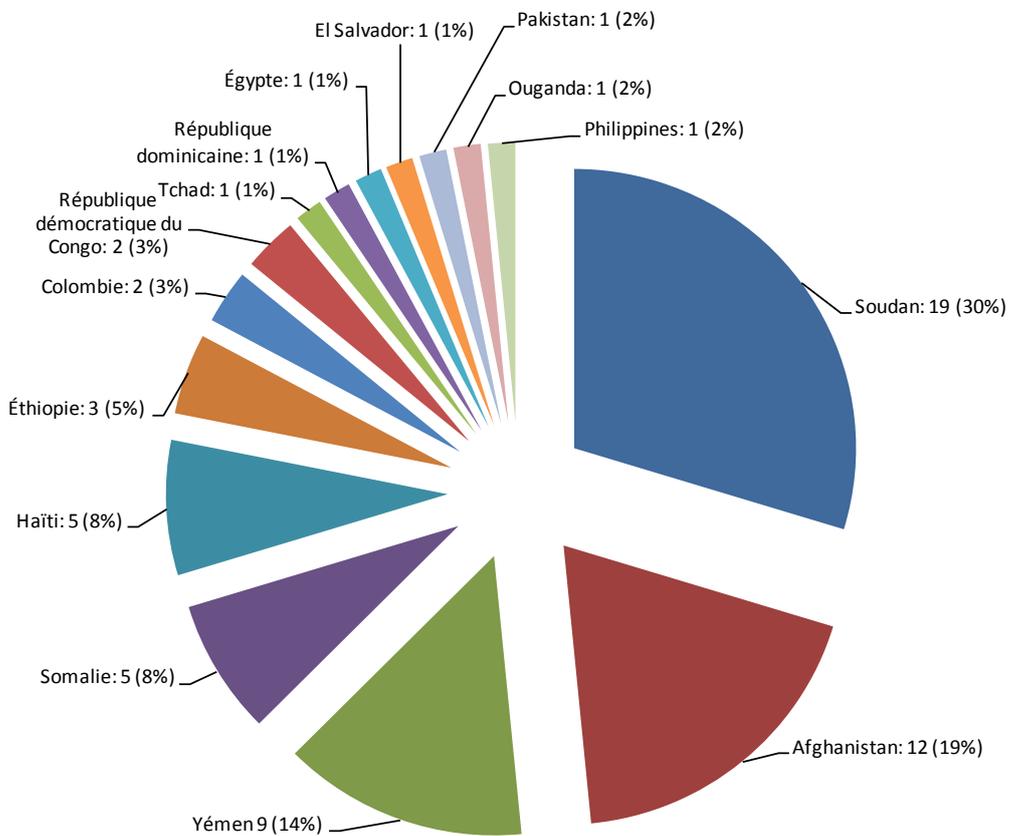
**Figure 10: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2005-2010: atteintes aux biens**



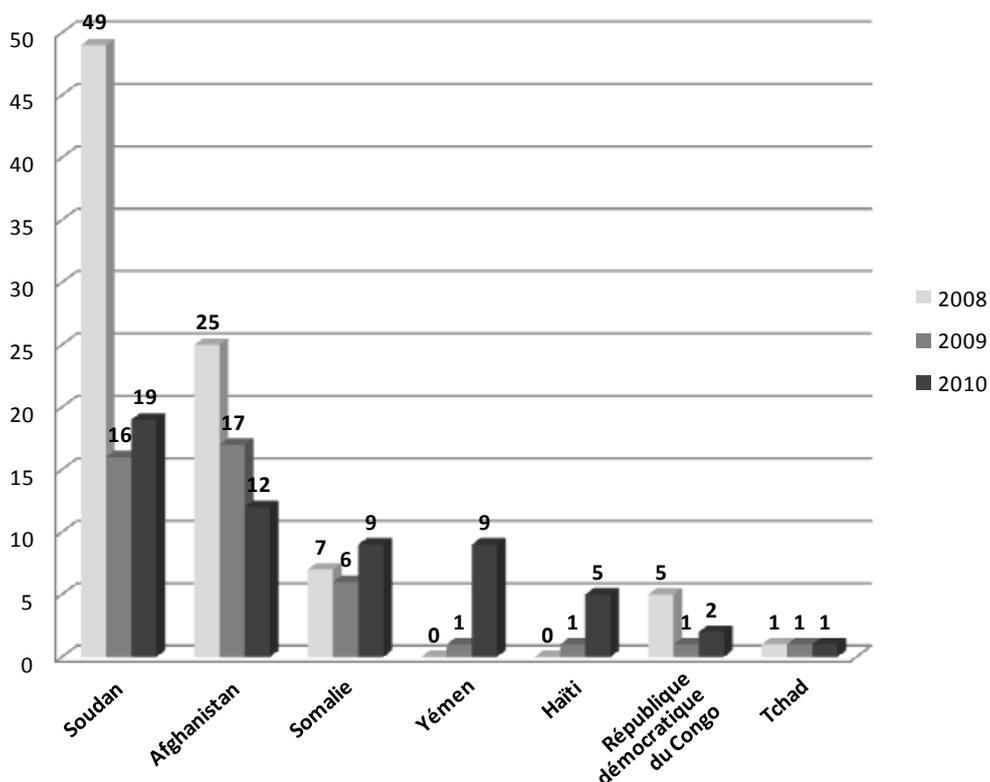
**Figure 11: Incidents sécuritaires touchant le personnel du PAM en 2005-2010 – Personnel national et personnel international**



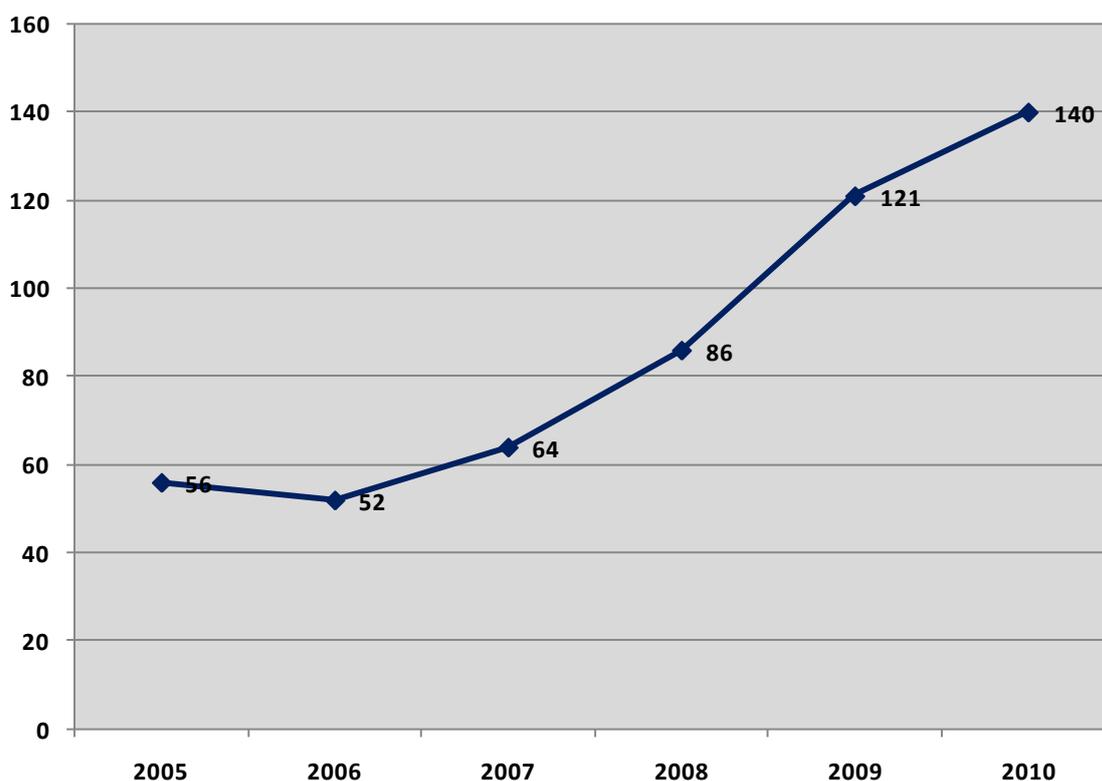
**Figure 12: Pays où a été enregistré le plus grand nombre d'attaques de camions affrétés par le PAM en 2010**



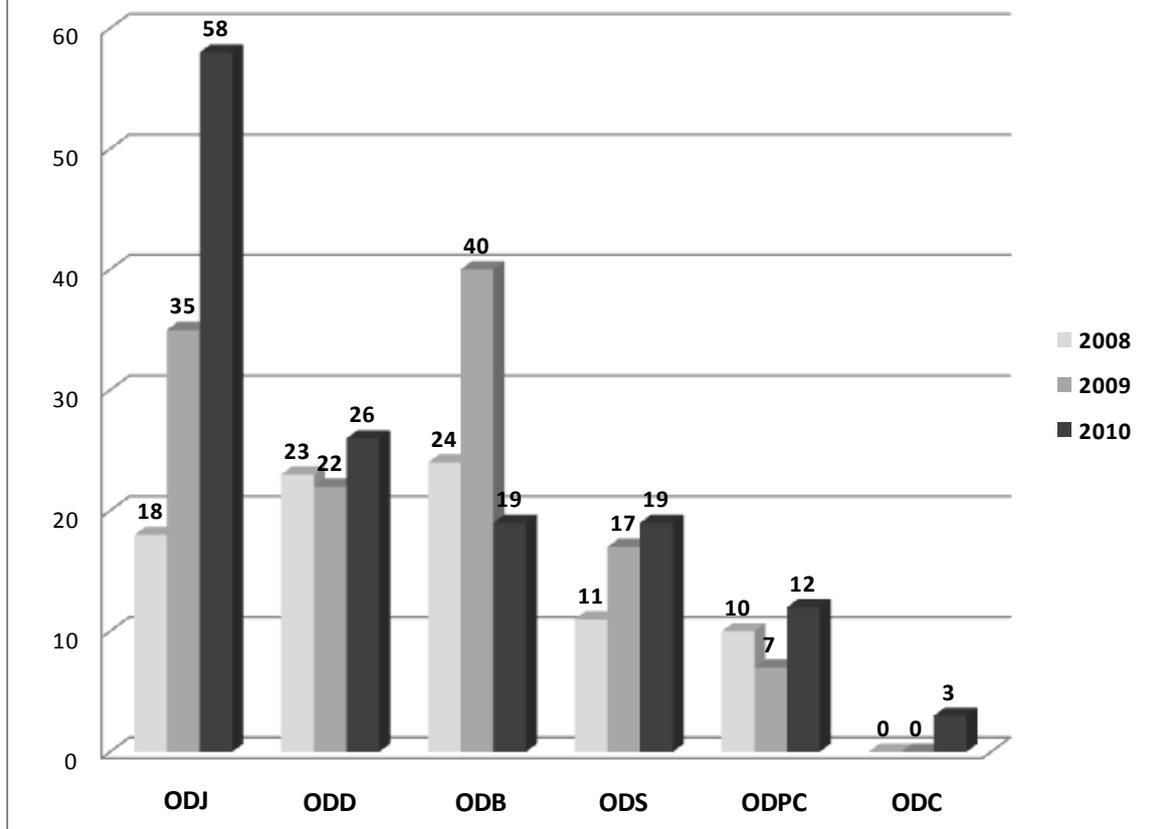
**Figure 13: Pays où a été enregistré le plus grand nombre d'attaques de camions affrétés par le PAM en 2008, 2009 et 2010**



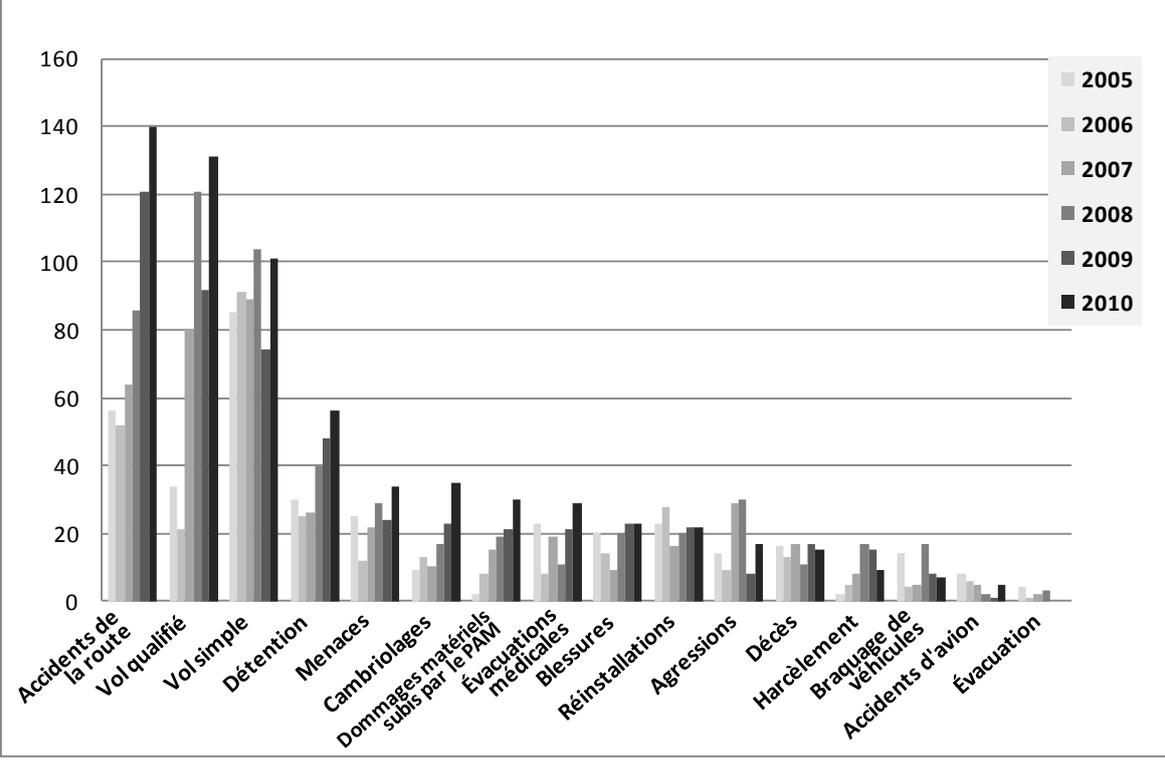
**Figure 14: Accidents de la route impliquant des membres du personnel et des biens du PAM en 2005-2010**



**Figure 15: Accidents de la route impliquant des membres du personnel et des biens du PAM en 2008, 2009 et 2010, par bureau régional**



**Figure 16: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2005-2010, par type d'incident**



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

MOSS	normes minimales de sécurité opérationnelle
ODB	Bureau régional pour l'Asie (Bangkok)
ODC	Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (Caire)
ODD	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (Dakar)
ODJ	Bureau régional pour l'Afrique australe (Johannesburg)
ODPC	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)
ODS	Bureau régional pour le Soudan
SIMSAS	Système d'analyse et de gestion de l'information sur la sécurité